

L'OTR Lance
un nouveau
site web **P 5**
www.otr.tg

Le gouvernement Klassou
Pour un taux de
couverture
énergétique plus
élevé d'ici 2018 **P 2**

S'adapter aux réalités
sécuritaires de l'heure



**Des
retouches
à la Police** **P 3**



LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0217 du Mardi 21 juillet 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

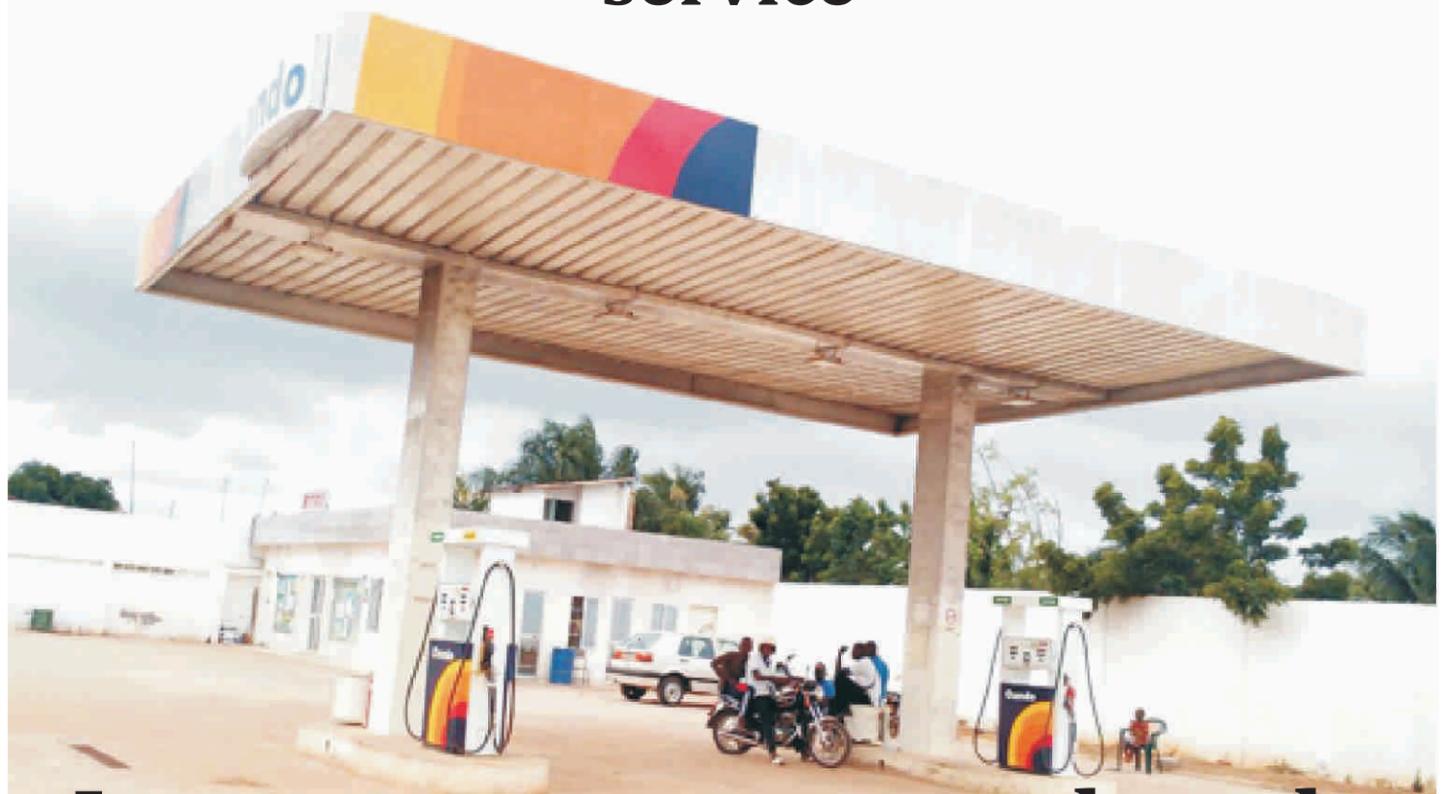
Editorial

Tous contre la corruption...

Conformément aux orientations de la feuille de route définie par le Président de la République et dans le souci de traduire dans les faits une volonté d'en découdre avec le phénomène de la corruption, des mesures drastiques sont prises pour intensifier la lutte contre la corruption dans tous les secteurs. L'objectif du gouvernement est d'enrayer ce fléau qui porte atteinte à la crédibilité de nos institutions et ruine nos possibilités économiques. Fort heureusement et pour une des rares fois, toute la classe politique y compris l'opposition la plus radicale est prête à accompagner le pouvoir dans cette guerre ouverte contre les pratiques véreuses et à les sanctionner dans tous les services où elles sont détectées, en particulier dans les administrations publiques. Même si on polémique sur la composition des membres de la commission qui traquera corrompus et corrupteurs on est unanime autour de leur mission à savoir débusquer et sanctionner les actes de corruption à tous les niveaux afin de protéger les citoyens face aux divers abus dans les administrations publiques et privées, et à consolider les bases d'une relance économique saine et durable fondée sur la bonne gouvernance. ■

La Rédaction

Pénurie d'essence dans les stations- service



Les consommateurs dans la psychose d'une éventuelle augmentation des prix sur les produits pétroliers **P 2**

Des incertitudes autour du
championnat de football :
le Dynamic togolais enfonce le clou
**Le Général Felix
KADANGA écrit à
Antoine FOLY** **P 7**

**Passation des marchés
publics au Togo**
Suspens autour de la
publication du
rapport 2012 **P 5**

Le gouvernement Klassou

Pour un taux de couverture énergétique plus élevé d'ici 2018

L'amélioration du taux de couverture énergétique fait partie des défis du nouveau gouvernement, on parle de relever le taux d'accès à l'électricité de 26,5 % actuellement à 40% d'ici 2018. Cette volonté de mieux éclairer nos contrées s'est fait ressentir dans les propos du Premier Ministre KLASSOU Sélom devant les élus du peuple le 29 juin dernier. Ca fait partie des piliers fondamentaux de la déclaration de politique générale, le tout premier d'ailleurs relatif à l'inclusion économique et sociale considéré comme premier vecteur de la cohésion sociale.

« Dans le souci de rester fidèle au programme social du Président de la République, le Gouvernement accordera également une attention toute particulière à l'amélioration considérable du taux de couverture énergétique. » déclarait le nouveau locataire de la primature certes on le savait déjà puisque cela est inscrit au cœur du volet social du Chef de l'Etat. Mais comment parvenir à traduire dans les faits cette volonté était la



nouveauté. L'équipe à Sélom KLASSOU définit trois axes fondamentaux à savoir, la mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes. Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet phare est d'environ quarante (40) milliards de FCFA.

Cela passe a-t-on expliqué par la poursuite de l'électrification en milieu rural une priorité

fondamentale de l'action gouvernementale. Après l'électrification effective des chefs-lieux de région et des chefs-lieux de préfecture sur toute l'étendue du territoire national, il reste désormais à étendre ce programme salubre aux cantons. La prochaine étape à franchir est donc l'électrification de tous les chefs-lieux de cantons sur tout le territoire national. A ce jour,

il reste selon le gouvernement à électrifier 145 chefs-lieux de cantons sur un total de 387.

Les deux autres axes principaux reposent sur la généralisation des compteurs intelligents grâce auxquels les ménages pourront mieux contrôler leur consommation.

La question de l'énergie est cruciale et aujourd'hui les idées convergent les énergies renouvelables. Selon les

spécialistes du secteur des énergies, dans l'espace CEDEAO, 75% de la population vit sans accès à l'électricité. Le taux d'électrification en Afrique était de 32% en 2014. On note également 15% de la population mondiale qui git sur le sol africain et consomme seulement 3% de l'électricité produite dans le monde.■

PF



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Pénurie d'essence dans les stations-service Les consommateurs dans la psychose d'une éventuelle augmentation des prix sur les produits pétroliers

Cela dure déjà plus d'une semaine de longues queues dans les stations-service pour s'approvisionner en carburant. Les jours passent et la pénurie constatée s'accroît. Aucune explication n'est fournie pour l'instant même si on indexe ici et là le grand fournisseur le Nigéria. Hier encore tard dans la nuit les quelques rares stations qui fonctionnent étaient assaillies par les usagers d'engin à deux et quatre roues. Le constat est clair le carburant est devenu une denrée très rare sur toute l'étendue du territoire. Ce n'est pas la première fois que de ces genres de situation se présentent et dans la plupart des cas, elle est une prémices d'une prochaine augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe. S'achemine-t-on vers



une augmentation des prix ? ce n'est pas exclu et certains pensent d'ailleurs que c'est une pénurie organisée par les stations afin de mieux rentabiliser une fois les prix augmentés. Du côté du ministère en charge du

commerce c'est le silence radio on dément d'ailleurs la rumeur. Comme d'habitude aucune fuite pour naturellement éviter des spéculations. Très souvent le communiqué annonçant l'augmentation des prix tombent tard dans la nuit

plusieurs consommateurs constatent le changement des prix à la pompe. A souligner que la dernière retouche des prix, était une réduction à la baisse.■

La rédaction

S'adapter aux réalités sécuritaires de l'heure Des retouches à la Police

Le projet de refondation de nos forces de défense et de sécurité se traduit progressivement dans les faits. Après les forces de défense qui ont connu un nouveau maillage, ce sont les forces de sécurité qui sont sous le feu des projecteurs depuis la semaine dernière. Le tout premier conseil des ministres du troisième quinquennat de Faure Gnassingbé qui s'est tenu à Kara le 17 juillet dernier a évoqué le sujet avec des décisions très importantes. Un décret portant réorganisation de la police nationale a été adopté. Cette nouvelle réorganisation s'articule autour d'une direction générale, deux régions de police, cinq secteurs de police, une direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et un groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Le décret précise que chaque chef-

lieu de région sera doté de brigades anti-criminalité et de brigades de recherche et d'investigation. Le communiqué rendu public à l'issue du conseil des ministres relève la volonté du gouvernement à doter la police nationale d'un dispositif cohérent, plus efficace et qui offre un meilleur cadre de collaboration avec les autres acteurs nationaux de sécurité. Il faut souligner qu'avant le conseil des ministres l'Assemblée Nationale avait voté le 11 juillet dernier la loi portant nouveau statut particulier de la police nationale. La loi du 9 juillet 1991 qui régit la police nationale ne répond plus aux exigences de l'heure, d'où la nécessité « d'un nouveau statut plus moderne qui, d'une part la rapproche du niveau des polices des autres pays de la sous-région et d'autre part lui permette de faire face



efficacement aux nouveaux défis de sécurité notamment la criminalité transnationale organisée qui se posent en termes de terrorisme, de trafic de drogue, des armes, ainsi que des crimes économiques et financiers, et de la cybercriminalité.»■

P. Fabrice

POINTS CLEFS DE LA LOI PORTANT STATUT PARTICULIER DE LA POLICE NATIONALE VOTÉE LE VENDREDI 10 JUILLET 2015

- renforcer les instruments juridiques de la police nationale ;
- améliorer les conditions matérielles et morales nécessaires pour accroître les capacités opérationnelles de la police nationale ;
- adapter les missions de la police à l'évolution de l'environnement sécuritaire ;
- restructurer les corps des fonctionnaires de police ;
- instituer un nouveau système d'évaluation des fonctionnaires de police axé sur la performance ;

Au titre des innovations, le présent avant-projet de loi créé, entre autres, un conseil consultatif de la fonction policière chargé de faire des propositions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels de la police nationale.

Par ailleurs, il convient de souligner que les mutations sociopolitiques que connaît notre pays ces dernières années ont entraîné la création du ministère de la sécurité et de la protection civile, avec une démarcation entre les missions de défense, confiées au ministère de la défense et des anciens combattants, et les missions de sécurité intérieure dévolues au ministère chargé de la

sécurité.

Aussi, l'atteinte des objectifs de sécurité nécessite-t-elle une forte imbrication de la police nationale et de la gendarmerie nationale, compte tenu de la mise à disposition de cette dernière pour emploi auprès du ministre chargé de la sécurité, à travers une mutualisation de leurs moyens humains et matériels. Il s'ensuit naturellement la nécessité d'établir un rapprochement organisationnel au niveau de ces composantes des forces de sécurité pour faciliter la gestion des personnels sur le terrain des opérations afin d'offrir une sécurité optimale à l'ensemble de la population.

Pour ce faire, le nombre de corps composant la police nationale sera désormais de trois au lieu de quatre. Il s'agit des :

- corps des commissaires de police ;
- corps des officiers de police ;
- corps des sous-officiers et agents de police.

De nouveaux grades et appellations sont attribués aux différents niveaux de responsabilité notamment dans le corps des officiers ainsi que dans le

corps des sous-officiers et agents de police.

En outre, des rangs et appellations hors hiérarchie d'inspecteur général de police et de contrôleur général de police, comme il en existe dans plusieurs pays, ont été créés pour être en conformité avec l'évolution de l'institution policière aux plans régional et international. Il en est de même pour le grade de commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle.

Pour permettre aux officiers et sous-officiers de police de disposer d'un plan de carrière harmonieux, cohérent et motivant, des grades de major sont introduits dans ces deux corps. Il s'agit du grade de commandant-major de police pour les officiers de police et de celui de major de police pour les sous-officiers.

Du point de vue de la discipline, celle-ci a été renforcée par un réaménagement du régime des sanctions en tenant compte de la particularité et des contraintes inhérentes à la profession. Il en est ainsi de la rigueur et des règles élémentaires qui font la force des

services de sécurité.

Par ailleurs, l'âge limite de départ à la retraite des personnels de la police nationale qui était de 55 ans pour les commissaires, 53 ans pour les officiers, 52 ans pour les officiers de police adjoints et 50 ans pour les gradés et gardiens de la paix, est relevé ainsi qu'il suit :

- inspecteur général et contrôleur général de police : 60 ans
- commissaire divisionnaire de police : 59 ans ;
- commissaire principal de police : 58 ans
- commissaire de police : 56 ans ;
- officier de police : 54 ans ;
- sous-officier et agent de police : 52 ans.

Le présent avant-projet de loi poursuit également l'objectif d'amélioration des conditions de vie des personnels de la police nationale qui se traduira par une évolution des indices.

Ces nouvelles dispositions permettront à coup sûr à la police nationale de se moderniser pour mieux relever le défi de la performance.■

La rédaction

Culture de l'excellence en milieu scolaire

54 élèves de SOS Kara à leur tour récompensés par la RDI

Après le complexe scolaire La Source à Lomé, et l'Ecole P. de Kpele-Dzanipe, la centrale d'achat française René Descamps International (RDI) a posé ses valises à l'Ecole Primaire SOS Hermann Gmeiner de Kara, le 9 juillet dernier. Ceci dans le cadre de son programme de promotion de la culture de l'excellence en Afrique. Pour rappel, soulignons d'emblée que c'est la deuxième fois consécutive que l'Ecole Primaire SOS Hermann Gmeiner bénéficie des récompenses de RDI-France. Les 54 candidats dont trente deux (32) garçons et vingt-deux (22) filles présentés par l'école au Certificat d'études du premier degré (CEPD) 2015 ont réalisé une performance de 100% de réussite, étant tous déclarés admis et classant l'école au niveau de l'inspection Kozah-Centre, dans les sept premiers rangs. Ainsi, Mlle N'ZONOU E. Gisèle, première avec une moyenne de 132.5 bénéficie d'un vélo plus un kit de fournitures scolaires. Tous les

autres élèves ont reçu un kit de fournitures scolaires pour la rentrée prochaine.

M. Eric Ametsipé, représentant RDI au Togo et dans l'espace CEDEAO a expliqué aux élèves les critères de sélection et les ambitions affichées de RDI en initiant ce prix. Pour lui, « RDI entend promouvoir et encourager la culture de l'excellence en milieu scolaire et dans certains corps de métier. En effet, en dehors de la vocation lucrative de notre entreprise, nous avons compris une chose. Il ne suffit pas seulement de gagner, il faut partager le gain. En l'investissant dans l'humain, en finançant à la base que vous constituez car étant les futurs présidents, cadres, docteurs, qui sont nos partenaires de demain. En clair pour, RDI seule l'excellence compte». Outre les élèves, RDI a pensé également à la Direction de l'école qui a reçu un lot de matériels composés entre autres d'une tablette, des dictionnaires, des registres d'appel et des gadgets de la



société. Le Directeur de l'école M. KAROUWE Georges a exprimé toute la gratitude du corps enseignant à l'endroit du donateur avant d'exhorter ses pairs à plus de courage et d'abnégation pour l'année à venir.

Centrale d'achat, la RDI est une société basée en France qui est

spécialisée dans les domaines de l'Aéronautique et équipements Aéroportuaires, du Ferroviaire, d'Auto/ Poids lourds et TP, Hôtellerie, Shipchandler, Informatique et Téléphonie, Equipements des hôpitaux (Médical et Para, Hôpitaux, Laboratoires), Logistique (Aérien, Maritime, AOG), et Equipements

portuaires. Elle est présente et contribue au développement du continent africain depuis 45 ans. AU Togo, elle aura marqué ses cinq années d'activités en ce mois de juillet, occasion grandiose prise afin de décerner des prix d'excellence à plusieurs corps de métiers. ■

Démocrate

La presse s'intéresse au transport maritime

Un atelier à l'initiative du CONAPP a réuni patrons de presse à Kpalimé

C'est un atelier qui est tombé à pique pourrait-on dire eu égard à l'actualité sur le transport maritime ces derniers temps dans le monde en général et au Togo en particulier. Notre pays projette en novembre prochain, l'organisation d'un sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime à Lomé.

« Place du transport maritime dans les échanges internationaux : enjeux pour le Togo » c'est le thème de l'atelier qui a rassemblé une cinquantaine de patrons de presse venue de toutes les cinq régions économiques du Togo à Kpalimé. A l'initiative du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), cet atelier d'échange et de renforcement des capacités financé par TOGOTERMINAL et Blue line a été une occasion pour les hommes des médias d'en savoir d'avantage sur le commerce maritime dans les échanges internationaux et son importance, l'enjeu économique et le développement de l'espace maritime, la lutte contre la piraterie maritime et la conférence de Lomé, autant de sujets qui ont suscité débats et échanges durant 48 heures. L'atelier s'est achevé par un panel



d'échanges et de réflexion autour d'un partenariat durable entre Togo terminal le partenaire du CONAPP sur l'atelier de Kpalimé, et les médias. Ce partenariat pourrait aboutir à une sorte de réseau de journaliste s'intéressant aux questions maritimes. La rencontre a pris fin avec l'espoir que de telles initiatives se poursuivent à l'avenir. Pour cette directrice d'une radio à l'intérieur du

pays, « les échanges au cours de cet atelier m'ont permis de maîtriser certaines notions liées au commerce maritime » à un autre patron de presse de saluer l'initiative du CONAPP et de TOGO TERMINAL, « ...mais nous souhaiterons qu'à l'avenir une visite du terrain dans la zone portuaire soit au programme permettant aux journalistes de toucher du doigt les réalités des activités au port

de Lomé ». la rencontre de Kpalimé qui s'est élargie à d'autres organisations de presse autre que le CONAPP avait été ouvert par le secrétaire général de la préfecture de Kloto en présence du représentant de la présidente de la délégation de la commune de Kpalimé, d'un membre de la HAAC et du président du CONAPP. ■

Fab

L'OTR Lance un nouveau site web Le www.otr.tg pour fédérer les impôts et les douanes

C'est au cours d'une conférence de presse la semaine passée que l'Office Togolais des Recettes a officiellement lancé son nouveau site web. Dénommé www.otr.tg, ce nouveau site vient améliorer l'outil de communication de l'office. Ainsi l'objectif est non seulement d'unifier les informations sur l'OTR mais aussi de fédérer les deux commissariats à savoir les impôts et les douanes. Une enquête menée révèle que 55% des visiteurs vont chercher à comprendre le mécanisme de fonctionnement de l'office, les informations sur la législation fiscale et douanière. 30% seront à la recherche de l'actualité, les résultats sur le site et 15% pour la curiosité. Le nouveau site se présente en 7 zones parmi lesquelles on retrouve la zone des événements récents, des avis et communiqués, la zone des vidéos récentes. L'OTR détient tous les droits de propriétés sur ce site



web. Pour le commissaire général de l'office Henri GAPERI, ce site revêt une importance capitale; d'abord c'est un instrument important de

communication interne et surtout un moyen d'interaction avec l'extérieur. Le commissaire général voit également dans la conception de ce site, un moyen de communication pour les médias afin de disséminer les informations à l'endroit des populations. Egalement sur la version 2.0 des fonctionnalités sont mis à contribution pour promouvoir des services au contribuable. Contrairement à la nouvelle version, l'ancienne version 1.0 ne fédérait pas les deux commissariats, elle n'avait pas de vidéos récentes des activités sur l'OTR. L'Office Togolais des Recettes le sait très bien grâce à cette nouvelle version, les internautes, les médias, les partenaires arriveront vite à l'information. Il faut rappeler que ce site web garantit la fiabilité des informations, la rapidité dans les recherches.■

Charles.

Passation des marchés publics au Togo Suspens autour de la publication du rapport 2012

Il était pourtant annoncé et on l'attendait en milieu de semaine dernière. Il s'agit du rapport sur les résultats de l'audit de conformité des marchés publics passés en 2012 au Togo. Tout était fin prêt pour rendre public ce rapport la date, l'heure et le lieu étaient connus. Un cocktail de presse avait précédé l'événement, histoire d'éviter à la presse une mauvaise compréhension conduisant à une exploitation pas très catholique du rapport comme ce fut le cas lors de la publication de celui de 2011. Il a été clairement expliqué aux patrons de presse et aux chefs de rédaction, le rôle, le fonctionnement de l'ARMP ses compétences et que sais-je encore... Au finish, le rapport ne sera pas publié à la date prévue; aucune raison concrète n'a été avancée du côté de l'ARMP où l'on parle d'un simple report avec la promesse que cela soit fait dans les semaines à venir. Qu'est ce qui a pu retarder un rapport dont la publication était au départ imminent ? La question reste posée et embarrasse sans doute l'Autorité de régulation qui joue sa crédibilité à travers ce rapport. Une chose est sûre le rapport est ok sinon on n'aurait pas annoncé l'événement tambour battant du côtés des

responsable de l'ARMP. Vivement que ce rapport soit publié dans les meilleurs délais afin d'éviter un climat de suspicion préjudiciable à l'ARMP.

Il faut simplement rappeler que la publication du rapport de 2011 avait suscité des polémiques à tort ou à raison. De nombreuses irrégularités avaient été décelées à l'analyse des résultats d'audit effectués par deux cabinets notamment Fiducia Consulting Group (FCG) du Benin et Audit et Conseil Réuni (ACR) du Togo. Sur un total de 64 autorités contractantes, 39 avaient été auditées soit une proportion de 61%. Dans sa déclaration liminaire, à l'époque le Directeur Général de l'ARMP M. René KAPOU avait fait observer que les marchés audités avaient été sélectionnés sur la base des critères suivants : le seuil financier du marché, la spécificité, la complexité, le degré de sensibilité (gré à gré, contentieux).

Parmi les irrégularités constatées on note, une carence documentaire caractérisée par l'absence d'archives, la difficulté de situer les responsabilités dans le respect des délais en l'absence de pièces et correspondances



administratives. On avait parlé à l'époque aussi de carence de production de rapport. Il était également évoqué le non-respect par les autorités contractantes des étapes de la passation et d'exécution des marchés publics.

La kyrielle d'anomalies s'est

poursuivie au niveau de l'exécution physique des marchés publics. Il était alors révélé que plusieurs travaux réceptionnés n'étaient pas conformes aux spécifications techniques mentionnées au départ dans les Dossiers d'Appel d'Offre DAO, des incohérences

entre les projets et les réalisations.

Plusieurs recommandations avaient été formulées par les auditeurs et le prochain rapport tant attendu nous permettra d'en savoir davantage...■

Fabrice PETCHEZI

Evala 2015 FEPAK fête ses 10ans de festivité culturelle

Le Festival d'Evala en Pays Kabyè (FEPAK) a lancé sa 10e édition à Lomé. En effet voici 10 ans que le FEPAK accompagne les festivités culturelles de Kara. Du 18 au 25 juillet 2015, la ville de Kara sera encore en ébullition artistique et culturelle. Danse traditionnelle par ici, lutte par là, le culturel sera au paroxysme pendant cette période et comme de coutume FEPAK entend dynamiser l'évènement car cette édition couronne ses 10 ans de festivité. « 10 ans au service du culturel et de l'intégration nationale » voilà le thème qui fera l'objet de brassage et de promotion des valeurs culturelles. Pour Mr BAOBADI Kao président du comité d'organisation, FEPAK demeure un évènement qui calque sur la période et la durée des luttes Evala. « Cette édition est placée sous le signe de l'intégration nationale et internationale avec la participation des artistes chanteurs et humoristes de la sous région ». Egalement cette 10e édition se verra la participation des stylistes de



renoms de plusieurs pays d'Afrique, des festivités sportives ainsi que des concerts dans les zones rurales. Au plan national, divers groupes culturels venant de Niamtougou, Dapaong, Bassar, Tchamba, Atakpamé et autres sont attendus. Des soirées seront consacrées à des groupes culturels par région pour leur prestation. Sur le plan international, des lutteurs Sénégalais sont attendus. Par ces manifestations, le Festival d'Evala en Pays Kabyè entend non seulement porter la flamme

de la culture togolaise au-delà de nos frontières mais aussi apprendre des autres cultures. Outre la présentation de cette festivité, le comité d'organisation n'a pas manqué de signaler que le bilan de ces 10 ans était positif. Il faut rappeler que l'évènement compte également aux yeux des BTP, des assurances, des banques et d'autres sociétés qui ont accepté accompagner FEPAK pour ces 10 ans. ■

Keyewa

Luttes traditionnelles dans la Kozah Apothéose ce mardi à Yadè



Démarrées depuis vendredi dernier, les luttes traditionnelles Evala se poursuivent dans une ambiance festive en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbe. Hier, c'était la grande finale dans le canton de Tchitchao. Ce mardi le chef de l'Etat se rend à Yade pour la grande finale. Demain mercredi ce sera l'apothéose à Bohou puis la grande finale du canton de Pya jeudi.

Au-delà des empoignades dans les arènes, les luttes en pays Kabyè depuis quelques années engendrent de plus en plus d'autres activités la plupart génératrices de revenus. Des sociétés et entreprises y trouvent une véritable occasion pour des actions marketing. Les shorts portés par les lutteurs cette année ont servi de support publicitaire. Evala est une fête traditionnelle qui visiblement vit au rythme du temps. La chose n'échappe au modernisme. Des mécènes se bousculent déjà et il n'est pas surprenant qu'à l'avenir la chose prenne d'autres dimensions avec à la clé des champions de luttes qui pourraient bénéficier de sponsoring. Véritable industrie touristique, les fêtes traditionnelles en pays Kabyè n'attirent plus que les natifs de la Kozah mais aussi beaucoup de leurs frères togolais de l'Afrique et même de fortes délégations venues de l'occident. Pour l'instant la fête se poursuit jusqu'au Dimanche.

Foire Adjafi édition 4 La compétition d'excellence « étoile des jeunes artisans » officiellement lancée

Du 26 août au 9 septembre prochain, la foire des jeunes entrepreneurs adjafi célébrera sa quatrième édition. Toutefois, c'est la compétition d'excellence « étoiles des jeunes artisans » qui vient ouvrir le bal de cette édition. En effet le 17 juillet dernier, a été lancée la deuxième édition de la compétition. Organisée par l'association Citoyen Actif pour le Progrès Social (CAP social). Cette année, la compétition vise deux catégories d'artisans à savoir les couturières et couturiers d'une part, les cordonniers et cordonnières de l'autre. Pour le président de CAP social AGBA Eyou, les conditions pour postuler sont très simples; d'abord se munir d'une attestation de fin d'apprentissage, être âgé de 18 ans au moins et 35 ans au plus enfin une participation de deux mille francs. « Cette compétition vise à promouvoir l'excellence, l'esprit d'innovation et de créativité des jeunes. Elle vise le meilleur candidat qui se sera illustré en matière artisanal. » a-t-il déclaré. Organisé à l'endroit de la couture



l'édition passée, cette année le concours s'est élargi aux cordonniers. Au terme de ce concours seront récompensés les premiers artisans chaque catégorie par un chèque de 500.000 FCFA chacun en plus du matériel de travail qui leur sera offert. Au cours de ce lancement a été invitée la lauréate de 2014 SAGBO Akou. Outre les témoignages livrés par cette dernière, elle a encouragé les jeunes artisans à participer à cette compétition pour se donner une chance. Pour l'administrateur de la foire Maxime MINASSEH, cette année qui est placée sous le thème « l'entrepreneuriat des jeunes, un engagement social », s'inscrit

aussi dans cette marge de compétition. Vitrine de promotion dédiée aux jeunes entrepreneurs du Togo, la foire adjafi célèbre et rend visible les créativité et innovations des jeunes qui n'ont pas la chance de faire montre de leurs talents au cours de grandes opportunités telles la foire de Togo 2000. Ainsi la foire adjafi montre une double facette; elle fait des jeunes entrepreneurs, des premiers acteurs du Togo émergent ensuite elle contribue à la réduction du sous-emploi. Comme l'édition passée, Maxime MINASSEH rassure que cette année



encore, sera au rendez-vous : la

compétition « des classes affaires » pour permettre aux exposants de présenter leurs différentes initiatives et entreprises à la foire, des ateliers de formations (3), un séminaire d'information, six journées de communication, deux compétitions d'excellence, un stage d'initiation des meilleurs élèves du lycée enfin un accompagnement et le suivi évaluation, des plateaux vitrine du millénaire ne seront pas du reste. Le site de cette édition aura une superficie globale de 14 000 m² et sera doté de 180 stands organisés en trois grands espaces, une salle polyvalente de 150 places, 4 magasins de stockage, un espace d'animation culturelle. La foire se déroulera en 20 jours. Du 19 au 22 août sera lancée la phase de renforcement de capacité ; du 23 au 25 août suivra l'installation des entreprises et 26 août au 9 septembre les affaires, le savoir et les loisirs prendront le dessus. ■

Charles

Des incertitudes autour du championnat de football : le Dynamic togolais enfonce le clou

Le Général Felix KADANGA écrit à Antoine FOLY

De sérieux doutes planent autour du démarrage du championnat national de football de première division. Les joueurs risquent de ne retrouver les pelouses ce mois d'août comme le prévoit le comité de normalisation du football dirigé par l'ex ministre des sport Antoine FOLLY. Après Anges de Notse, Semassi de Sokode et l'As Togoport c'est le Dynamic Togolais qui donne des sueurs froides au comité. Dans une virulente lettre adressée au président du comité de normalisation, le chef d'Etat-major Felix Abalo KADAGAN président du club militaire DYTO se montre très critique vis-à-vis du comité. Le Général demande à celui-ci de s'en tenir à sa feuille de route telle tracée par la FIFA à savoir rendre le tablier dans les meilleurs délais à un bureau exécutif normalisé. Pour ce qui est du championnat,



le club militaire fait trois objections : le quota des clubs retenus pour la saison 2014-2015 qui est de 14. Le bicéphalisme constaté à la tête de certaines ligues et clubs et le

temps de préparation d'un mois que DYTO qualifie de suicidaire.

Après le champion en titre Sémassi et d'autres clubs non moins importants qui boycottent le championnat on



se demande si celui-ci pourra tenir ? Une complétion organisée dans des conditions similaires plongerait d'avantage le monde du football dans une crise plus profonde.

Il faut rappeler que depuis 2006 année de la qualification historique du Togo au mondial, la Fédération Togolaise de

Football n'a cessé d'enregistrer des crises. Plusieurs organes transitoires mis en place pour régler la crise ne sont jamais parvenus et tout porte à croire que l'ex ministre Antoine Folly est loin d'être le messie pour le football togolais.■

Dick Mensah

Musique

Papson Moutité, un 6e album « Polémik »

Le chanteur Moutité a lancé son sixième album le samedi 11 juillet dernier. Baptisé « Polémik », cet opus de onze titres est le fruit de trois ans d'absence de la scène musicale togolaise au cours desquels l'artiste dit s'être ressourcé et allé communier avec le Seigneur Dieu. Constitué essentiellement de la musique populaire de rue, faite pour la bonne ambiance, le chanteur Moutité avec ce nouvel album entend créer la polémique sur son nouveau mode de vie : Servir Dieu par mes chansons dans mes rites et manières jugés incompatibles par le commun. Pour Moutité, « la jeunesse togolaise adore Dieu et a foi en lui mais ne se retrouve pas forcément dans les chansons gospel ou de louange à Dieu qu'on lui sert. Notre jeunesse est avant tout une jeunesse de mouvement et d'ambiance ; donc à travers ma musique et principalement cet album, j'espère sauver des âmes et ainsi contribuer à l'agrandissement du royaume divin »

Sur l'album de celui qui ne se définit pas comme un chanteur du gospel ou un prophète, on peut voir des titres tels Polémik, Ma prière, Il est là, Mariage, Il est capable ou encore Soémé, a travers lesquels il interpelle sur la nécessité de rendre grâce à Dieu, de lui faire confiance en toute circonstance ou encore de respecter ses préceptes notamment le



grand commandement qu'est l'Amour. De son vrai nom Komlan Midodji Amoussou, le chanteur Moutité est un artiste, musicien, auteur et compositeur qui fait ses débuts dans l'univers musical en 2002 après avoir été danseur pour des vieilles gloires togolaises telles Fifi Rafiatou, Nimon Toki Lala ou encore

Santi Dorin sous le nom de Papson Moutité. Converti en chanteur depuis 2010, ce bon danseur et créateur d'ambiance est admiré pour sa fougueuse énergie, l'exigence professionnelle de la sape qu'il s'est fait et le sens de l'humour qui le caractérise. A son actif, « Sentence », son premier

album en 2006, « Proclamation » en 2008 et « Bouche B » en 2010. Devenu chanteur Moutité, il est l'auteur de « Né de nouveau » en 2011, « Accroches-toi à Jésus » en 2012 avant de venir signer un come back avec « Polémik ».■

Démocrate

**PARTICIPEZ
À LA**

**4^{ÈME}
EDITION**

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ**



&

LA 1^{ÈRE} EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

**19 - 23 Août 2015
CETEF «TOGO 2000», Pavillon OTI**

"EMBALLAGE ET TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES"



Expositions - Ventes • Journées thématiques
Rencontres B2B • Conférences • Concours • Nuit du SIALO

SIALO, de la terre à la table...

Tél: (+228) 22 34 96 04 / 22 25 96 04 / 99 99 79 79 / 90 58 88 54
www.sialo.org

